

Renforcer les diagnostics des projets de territoires
Villes au Carré - 29 juin 2010

Présentation de la démarche de diagnostic partagé menée en interne par la Ville de Vendôme



Quelques éléments du contexte local

- ❑ Un quartier Zus « les Rottes » qui représente presque 1/5ème de la population vendômoise, qui concentre 54% du parc social communal dont les 3/4 a été construit il y a plus de 40 ans
- ❑ Des dispositifs contractuels constants depuis 20 ans en faveur de ce quartier, largement liés à la volonté politique locale
- ❑ Un maillage d'équipements, de services et donc d'acteurs institutionnels et associatifs important à l'échelle du quartier

La volonté d'anticiper des évolutions négatives

- ❑ Une réforme de la Politique de la Ville laissant planer de fortes incertitudes sur le maintien du caractère prioritaire du quartier «des Rottes» à **l'échelon régional** (les fragilités du quartier sont réelles mais moins aiguës que celles observées dans les autres ZUS)
- ❑ Un resserrement des financements publics mobilisables, tous acteurs confondus
- ❑ **Une dégradation ressentie à l'échelle du quartier** mais peu étudiée

Une situation préoccupante

- ❑ Comment continuer à agir avec moins de moyens ?
 - ❑ Comment conserver une réflexion et une politique territorialisées ?
 - ❑ Quelles articulations des politiques publiques en dehors de dispositifs spécifiques ?
- ➔ d'abord, mieux connaître la réalité du quartier

Le diagnostic de quartier

- ▶ Pour mesurer les écarts de niveau entre le quartier des Rottes et le reste du territoire communal et de **l'agglomération dans 6 thématiques** :
 - Habitat et gestion de proximité
 - Espaces publics et équipements
 - Emploi, insertion professionnelle et économie
 - Santé et précarité
 - Vie sociale et culturelle et participation des habitants
 - Politiques éducatives
- ▶ Pour identifier et partager les besoins prioritaires du quartier

Une démarche partagée

Engagée à l'initiative de la Ville et de la Communauté du Pays de Vendôme

- ▶ Mobilisation des élus et directeurs ou responsables de services en charge des secteurs ou politiques concernées (une quinzaine de personnes impliquées)
- ▶ Mobilisation du partenariat pour la réalisation du diagnostic (une cinquantaine de personnes)
- ▶ Constitution d'un groupe d'habitants témoin/référent

Pilotée et conduite en interne

- ▶ Un **comité de pilotage** réunissant le comité technique et les élus référents des 6 groupes thématiques
- ▶ Un **comité technique** composé des référents techniques des 6 groupes thématiques, de la Direction Générale et du Cabinet du Maire
- ▶ **Une coordination globale** confiée à la mission habitat en lien avec la mission cohésion sociale et supervisée par la Direction Générale, le Cabinet du Maire et le premier adjoint en charge de la cohésion sociale et **Vice-Président de la CPV, chargé de la politique de l'habitat**

Un planning de travail resserré

- ▶ Janvier 2010 : Validation politique de la démarche
- ▶ Février 2010 : Lancement de la démarche
 - Mobilisation des pilotes techniques, définition des questionnements et identification des partenaires associés
 - Information des Directions et services municipaux et communautaires
 - Information des partenaires
- ▶ Mars à juillet : réalisation du diagnostic
 - selon les thématiques traitées : rencontres individuelles, réunions de travail partenariales
 - **Formation d'habitants dans le quartier**
- ▶ Automne 2010 : Restitution du diagnostic de quartier

Des habitants acteurs

- ▶ **De la volonté initiale d'associer les habitants à la** démarche pour appréhender leur perception du quartier et nuancer les constats et analyses issus des réflexions des différents groupes thématiques
- ▶ **A la réalisation d'une « Formation d'habitants »** réunissant élus et techniciens pour donner aux habitants le statut d'acteur de la démarche

Éléments d'appréciation

Des préalables indispensables

- ▶ Un portage politique tout au long de la démarche
- ▶ Une implication forte de la Direction générale pour créditer la démarche en interne et prioriser le dossier

Des points positifs

- ▶ Une réelle émulation entre directions et services autour **d'une réflexion commune**
- ▶ Une forte adhésion des partenaires à la démarche
- ▶ Une vision partagée entre élus et agents
- ▶ **Émergence d'une dynamique d'habitants**